



Le principe de l'homéopathie.

Un remède homéopathique s'obtient en diluant maintes fois ce que la discipline considère comme le principe actif du remède. Par exemple, la fiche technique du *Diaralia* des laboratoires Boiron indique que ce remède, censé soigner les diarrhées, contient de l'*arsenicum album*, 9 CH. Cette valeur indique la dilution du principe actif, en l'occurrence un dérivé de l'arsenic. La quantité d'arsenic utilisée a subi 9 dilutions successives. En clair, il reste un milliardième de milliardième (10^{-18}) de la quantité de départ, ce qui correspond, peu ou prou, à un mètre cube d'eau dilué dans l'ensemble des océans de la planète. Dans le médicament final, il ne reste pas grand chose du "principe actif", voire rien du tout si la dilution est supérieure à 12 CH. Comment explique-t-on alors le principe de l'homéopathie ? Vaste question.

La mémoire de l'eau.

Pour faire (très) court, le Français Jacques Benveniste publie dans *Nature*, le 29 juin 1988, une étude expliquant que l'eau garde une « mémoire » des composés avec lesquels elle a été en contact. Cette étude validerait donc les principes de l'homéopathie. Le lendemain, le « Monde » titrait à la une : *"Une découverte française pourrait bouleverser les fondements de la physique : la mémoire de l'eau."*

La suite de l'histoire.

La revue *Nature* avait cependant mis une condition à la publication de la "découverte" de Benveniste, il fallait que ce dernier se soumette à une expérience, sous son strict contrôle. Celle-ci s'avère totalement négative ce qui conduit « *Nature* » à publier un rectificatif cinglant : « L'hypothèse selon laquelle l'eau garderait la mémoire d'une substance qu'on y a diluée est aussi inutile que fantaisiste ».

Discrédité, J. Benveniste s'obstine et, en 1990, lance la « biologie numérique ». L'idée de base en est que les molécules communiqueraient entre elles non pas par contact direct, comme on le pensait, mais par l'intermédiaire d'un champ électromagnétique caractérisé par une certaine fréquence. Mieux : ces signaux électromagnétiques prétendument émis par la matière pourraient être captés et amplifiés par un simple appareil électronique, et même « enregistrés » dans une solution liquide comme sur un disque dur !

En 1993, un test mené scientifiquement sur cette nouvelle affirmation s'avère lui aussi négatif.

L'inventeur, discrédité mourra en 2004.

L'histoire aurait pu en rester là si le co-prix Nobel en biologie Luc Montagnier n'avait pas été l'ami de Benveniste. Luc Montagnier, retraité de l'INSERM, s'intéresse aux recherches de son ami, pour défendre l'homéopathie et la mémoire du défunt. En 2014, il fait une démonstration sur France 5 de ses découvertes qui doivent révolutionner la pharmacopée et la médecine de demain.

Elle s'appuie sur le fait qu'une molécule d'un produit plongée dans de l'eau, y laisse son empreinte après en avoir été retiré. Cette empreinte éternelle se manifeste par une onde magnétique qui peut être enregistrée et donc transmise. Ensuite, si l'on soumet un échantillon d'eau pure à ces vibrations enregistrées, cet échantillon les enregistre dans sa mémoire et devient porteur de la mémoire reçue, qui pourrait d'ailleurs être diluée, puis des dilutions de dilution, etc.

Le délire va plus loin ; on peut imaginer qu'un cancer par exemple soit le siège d'émissions magnétiques et que celles-ci puissent être enregistrées ; il serait alors possible de soumettre de l'eau pure à une vibration négative de celle détectée et de créer ainsi un médicament qui, une fois injecté dans le malade en détruirait la source émettrice...

Malheureusement aucune de ces « découvertes » ne purent être validées...dommage.

Cette mémoire de l'eau aujourd'hui totalement discréditée, est la mort à terme, de l'homéopathie ; d'ailleurs le directeur des laboratoires Boiron reconnaissait publiquement ne pas savoir comment ça fonctionnait !

Le laboratoire Boiron devrait pouvoir retrouver les fameuses vibrations dans les petites billes blanches, et les identifier « à l'aveugle », ce qui n'est pas le cas. Reste l'effet placebo qui lui est réel ; c'est peut-être pourquoi il ne faut pas en interdire la vente, mais seulement ne plus rembourser ?



PS : J'ai trouvé, dans la pharmacie homéopathique de mon épouse, ce petit tube, et je me suis posé la question : que représente 30 CH ?

Une dilution de 1 dans 10^{30} ; mais encore ?

Sachant que la masse des océans de notre chère planète est de $1,5 \cdot 10^{18} \text{ m}^3$ d'eau et qu'il y a 20 gouttes dans 1 cm^3 , j'en est déduit que 30 CH était la dilution de 3 milliardièmes de goutte dans les océans de la planète.

Absurde m'a répliqué un homéopathophile, vous n'y êtes pas, il n'est pas question de dilution, mais de mémoire enregistrée dans chaque molécule d'eau de la dilution. Donc, dans mon exemple, de chacune des molécules d'eau des océans.

L'eau des océans s'évapore puis se retrouve dans l'eau de boisson qui a gardé la mémoire originelle.

Comme il n'est pas question de chimie, l'eau des urines de tous les homéophiles de la planète retourne chargé de leurs mémoires dans les océans puis dans nos boissons de toutes natures ; cycle infernal ; nous sommes abreuvés d'homéopathie.

Sans parler de la mémoire des eaux de bidet ! Heureusement qu'elle est de nature discrète, mais pour encore combien de temps ?

Zakrok's
Dit Daniel Géry